

OUTIL 6

SOURCES DE FINANCEMENTS

- > Via les aides proposées par les agences de l'eau : <https://www.lesagencesdeleau.fr/>
 → accès au site de chacune des agences
 o Exemple pour le bassin Rhône Méd. Corse
- > Via par les aides du fonds chaleur pour les actions de rafraîchissement et de froid (exemple : géothermie)
- > Fonds Barnier (Le fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM), plus communément appelé fonds Barnier, permet de financer les travaux réalisés par petites entreprises pour réduire la vulnérabilité de leurs locaux).
- > Via un appui des partenaires relais de développement économique pouvant être financés par l'ADEME (jusqu'à 30 000 €/an) : exemple CCI Grand-Est, CCI Franche-Comté, Creativ (Bretagne)
 → Contacter votre direction régionale de l'ADEME
Diagnostic de vulnérabilité BPI